



**Commune de Chiny**  
**Compte rendu du Groupe de travail 8 - Energie**  
**23 mars 2009**

---

**Présents**

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine  
FRW : M. Bruno ECHTERBILLE, agent de développement

Population : voir annexe  
Excusé : voir annexe

**Ordre du jour**

Introduction de la séance par J. DEBATY, Echevine.

Présentation du GT par G. ROPARS.

Le diagnostic est relativement pauvre en ce qui concerne les aspects énergétiques. Présentation des données et de la problématique sur le territoire de la commune de Chiny.

**Constats**

Le diagnostic sur l'énergie à Chiny est pour l'instant relativement bref. Pour le compléter, voici des informations venant d'autres sources.

A Chiny La centrale hydro-électrique de la Vierre a une puissance de 2 MegaWatt. La consommation énergétique moyenne des ménages à Chiny est un peu supérieure à celle de la moyenne régionale (1,02 tonne équivalent pétrole par habitant contre 0,98 en Région wallonne en 2005).

En 2001, 84% des ménages se chauffaient au mazout et 10% au bois.

## **Ce que disent les habitants**

La thématique de l'énergie est revenue souvent, à la fois dans les informations-consultations que dans les premières réunions de la CLDR.

Pour les participants, il faudrait :

- Economiser l'énergie en investissant dans les solutions alternatives ;
- Favoriser les énergies renouvelables (solaire, hydraulique et notamment les Moulins sur la Semois)
- Développer des projets de regroupement de production d'énergie (éolien, photovoltaïque, bio méthanisation) pour plusieurs habitations.
- Développer des coopératives pour l'installation d'infrastructures solaires - éoliennes ;
- Créer un groupement d'achat d'électricité.
- Organiser des primes à la rénovation et aux énergies renouvelables.

Les bâtiments communaux pourraient faire l'objet de ces nouvelles pratiques (centre sportif, château du Faing, chapelle de Jamoigne), notamment dans le cadre de leur rénovation ou leur construction.

Le village de Prouvy, pour ses représentants, pourrait développer un projet pilote dans le cadre des énergies renouvelables.

## **Débat**

- *Est-ce qu'un plan bois-énergie peut être introduit dans un PCDR ? Oui, la subvention peut atteindre 80 %. Est-ce que la Commune peut vendre des certificats verts. En principe, pour les vendre, il faut être assujéti à la TVA.*
- *En matière d'éolienne, existe-t-il une étude sur les couloirs de vents sur le territoire de la Commune de Chiny ? Est-il possible de développer le micro-éolien dans nos régions à l'instar des pays scandinaves et de la Californie. Des habitants de la Commune de Chiny ont installé une éolienne domestique. Il serait utile d'obtenir les renseignements en ce qui concerne les autorisations et le permis d'urbanisme.*
- *Quelle est la durée de vie des panneaux photovoltaïques ? On estime théorique que leur durée de vie est de 20 ans. Il existe des projets qui existent depuis pus longtemps. Panneaux sur le bâtiment du parc de Körperich (D) à dix km de la frontière germano-luxembourgeoise.*
- *La commune de Hotton a lancé fin 2007 une « cellule énergie et développement durable » qui est active sur tous les aspects de la problématique des économies d'énergie. Cette cellule est composée du Collège, de deux techniciens communaux dont l'éco-conseiller et de la Fondation rurale de Wallonie et travaille en relation avec le conseil communal des enfants. Ses missions s'articulent autour de deux volets : technique (audit des bâtiments sur base de fiche de consommation, l'éclairage public, une chaufferie collective, plan UREBA, ...) et sensibilisation pris en charge par le conseil communal des enfants (mallette énergétique, création d'une mascotte (logo, recueil de témoignages de bonnes pratiques, fête de l'énergie, soirée de l'énergie, ...).*
- *Présentation de la politique de Beckerich (L) en matière d'énergie par J. DEBAY qui a visité le territoire le 20 mars dernier. Il est à souligner que la mise en œuvre d'une politique communale durable est un travail de longue haleine (en route depuis 27 pour Beckerich). En 1982, la commune était pauvre et en déclin démographique, la situation est actuellement inversée. La politique communal s'est également appuyée sur le développement d'une implication des*

*habitants via des commissions consultative sur différentes thématiques. Le travail mené à Beckerich est réputé au niveau européen, notamment via leur participation au concours européen de rénovation rural ARGE ([www.landentwicklung.org](http://www.landentwicklung.org)).*

- Il existe un exemple intéressant de valorisation du chauffage par pellet non calibrés permettant la mise en place d'un réseau de chaleur ambitieux.*
- Un travail aussi de consommation basse d'énergie a été initié sur le hall des sport, bâtiment passif à usage de l'accueil extrascolaire.*
- Il existe d'autres exemples de valorisation d'une politique énergétique alternative pour des bâtiments publics (par exemple la piscine de Chimay)*
- Dans ce cadre, la réaffectation de bâtiment comme la chapelle de l'ancien pensionnat de Jamoigne est-elle envisageable. Est-ce que ce bâtiment pourrait être réhabilité en tenant compte des principes de basse consommation énergétique ? Pour les maisons de village, ne pourrait-on pas créer infrastructure de référence en matière de bâtiment passif ?*
- Il existe de bonnes politiques de gestion de l'énergie : la ville de Fribourg a des normes de consommation très strictes et propose à ses habitants un retour financier sur les économies d'énergie réalisées.*
- Est-ce que la future maison de la musique bénéficiera de systèmes pour une consommation moindre d'énergie ?*
- De manière générale, il est utile que la réflexion en matière de production gestion et consommation d'énergie passe par une connaissance des bonnes pratiques mises en place ailleurs et surtout d'une réflexion sur le caractère transférable de ces pratiques. La connaissance des primes, des normes et des contraintes en région wallonne est également importante.*
- La question du respect et de l'entretien des bâtiments publics par les associations est également posée : ne faut-il pas que les associations qui occuperont le bâtiment participent financièrement, ne fuisse qu'au niveau symbolique à l'effort financier de la Commune. Cette implication aurait un effet sur l'entretien au quotidien des bâtiments mis à disposition.*
- Est-il possible de mettre en place un réseau de chaleur simultanément à la rénovation du château du Faing. Ce réseau permettrait de chauffer les maisonnettes et autres bâtiments à usage collectif. Ce réseau serait l'occasion de créer une microfilière de chauffage par pellet non calibrés en favorisant l'exploitation des ressources naturelles, notamment les déchets résultant de l'entretien des haies.*
- La question de la pollution lumineuse est également posée : il serait utile de prendre connaissance des bonnes pratiques pour éviter l'inutile dispersion lumineuse. Le passage à la technologie LED pourrait constituer un investissement pour la commune. Encore faut-il bien connaître les coûts qui en résulteraient et le fait que cette technologie est compatible avec les principes de basse consommation. Les LED sont prévues pour les prochains aménagements de la commune à savoir la place de Les Bulles et à Pin.*
- Il serait intéressant de prendre connaissance de la démarche de réduction de la consommation de l'éclairage public mis en place à Marche en Famenne (cf. article avenir du Luxembourg en annexe).*
- Coopérative pour l'éolienne citoyenne (cf. fiche flash).*
- Interlux a voulu mettre en place une coopérative pour la valorisation des énergies renouvelables. Cette association de commune n'a séduit qu'une très faible minorité des communes (10%) Pourquoi ?*

- Dans le cadre de production d'énergie verte, est-il possible valoriser les moulins le long de la Semois, notamment le moulin Cambier à Chiny qui pourrait, selon M. ALBERT, être rentable avec turbine de 2Kw (800 litres par seconde). M. PROTIN signale Vincent PLANCHARD a réalisé son mémoire dans les années 80 sur la faisabilité de produire de l'électricité au moulin Cambier dans son mémoire d'ingénieur à Pierrard. Il existe un moulin avec turbine à Berchielz (récent reportage à TV Lux).
- Dans la même optique, le barrage de Termes pourrait être valorisé dans le cadre de production électrique par la pose de turbines immergées.
- Un projet à rappeler : le lavoir de Prouvy pourrait être valorisé dans le cadre d'un circuit de l'eau et en relation avec la réserve naturelle. Un projet global où le lavoir aurait une fonction de convivialité pour les habitants et les associations du village. Il existe un réel intérêt pour ce type de projet pour les habitants de Prouvy.
- En matière de biométhanisation : la Région wallonne diffuse pas mal d'information sur les projets de biométhanisation. Dans ce cadre, il serait intéressant, à l'instar de Beckerich, de créer une coopérative avec des agriculteurs pour centraliser la matière première (lisier, fumier). A Beckerich, la coopérative travaille avec les agriculteurs mais également avec l'industrie agro-alimentaire. Le processus intègre les effluents d'épandage et la gestion du stockage.

## **Divers**

Delhaize (Fonds Delhaize Group) pour la promotion de la cohésion sociale dans les communautés locales : rapprocher les habitants d'un même quartier et d'un même village en Belgique (article sur chinyrural.net)

- Contenu

Aller à la rencontre de ses voisins, leur parler, apprendre à les connaître, savoir se rendre utile et pouvoir compter sur eux. Autant d'interactions qui tissent le lien social et créent un espace de vie convivial pour tous ses habitants. Favoriser la cohésion sociale, c'est aussi améliorer la qualité de vie. Le Fonds Delhaize Group a précisément pour but de soutenir les projets favorisant la cohésion sociale dans les communautés locales. Le Fonds souhaite de cette façon contribuer à améliorer le bien-être et le vivre-ensemble des habitants d'un quartier ou d'un village. Cette année, le Fonds mettra 150.000 € à la disposition de projets.

C'est pourquoi le Fonds lance un appel aux projets qui s'attachent à stimuler les relations entre des personnes de générations différentes, de cultures variées et de milieux socio-économiques divers, à favoriser l'intégration des personnes, à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, à favoriser l'alphabétisation, à lutter contre l'isolement, etc.. Remarque: Comme de nombreuses activités de quartier ou de village ont lieu durant la période estivale, les candidats peuvent introduire un dossier pour des projets en cours ou même déjà réalisés avant la fin de la procédure de sélection.

- Public cible
  - Toute personne ou association établie en Belgique à l'exception des institutions publiques (villes, communes, CPAS...).
- Timing
  - Lancement de l'appel: 11/03/2009
  - Date limite d'introduction des dossiers: 09/06/2009

- Annonce de la sélection par un jury indépendant: 28/10/2009
- Critères de sélection
  - Le projet
    - est un projet non commercial d'intérêt général
    - apporte une plus-value en termes de cohésion sociale pour la communauté locale: il améliore la cohabitation quotidienne au sein de celle-ci
    - assure la diversité et la participation des habitants impliqués
    - stimule les interactions entre les habitants de la communauté
    - renforce le tissu social de manière durable
    - peut avoir un effet de levier

La séance est conclue par J. DEBATY à 22h00

Bruno ECHTERBILLE  
Agents de développement FRW

**PRÉSENTS :**

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Alexandre	DULAUNOY	rue du Faubourg, 10	LES BULLES
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Pierre	LAMBOTTE	rue de l'Embarcadère, 33	CHINY
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Eric	STASSER	rue du Mesnil, 20	FRENOIS

**EXCUSÉS :**

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN

MARCHE-EN-FAMENNE

# La facture d'électricité a chuté de 24 %

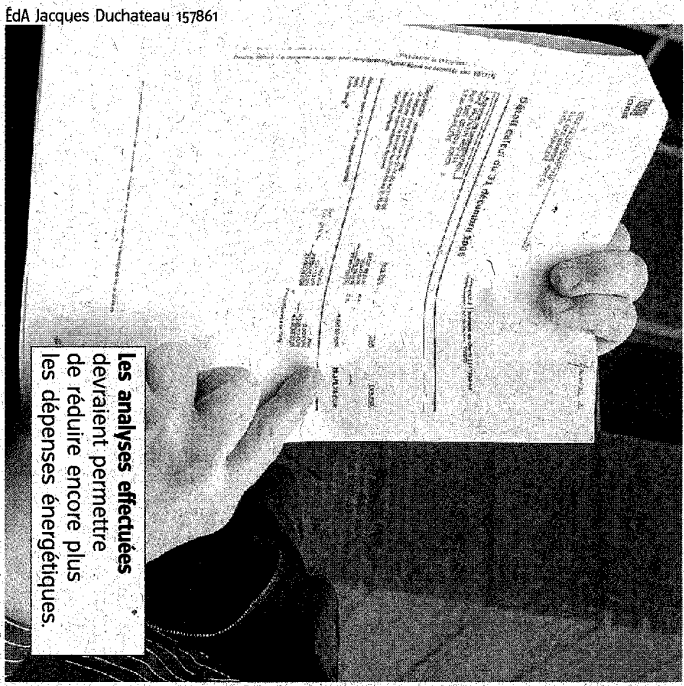
**Les communes du Pays de Famenne ont déjà réalisé de belles économies sur l'électricité. Deux outils devraient les y aider encore plus.**

● **Benoît GUNNING**

Les communes du Pays de Famenne, Marche, Rochefort, Durbuy, Hotton, Nassogne et Comme-Leuze ont semble-t-il bien fait de s'engager dans une centrale d'achat d'énergie groupée, afin d'acquérir l'électricité à meilleur prix. Et ce en décidant de rejoindre le marché conjoint réalisé par l'intercommunale IGRETEC.

Cette initiative s'avère en effet, jusqu'à présent extrêmement concluante, au vu des économies substantielles qui ont déjà été réalisées en Pays de Famenne, dont l'un des premiers objectifs vise les économies d'énergie.

La preuve, en 2007, une diminution de 24 % a été observée sur la facture d'électricité. Bref, de juteuses économies qui devraient encore être constatées en 2008



FdA Jacques Duchateau 157861

**Les analyses effectuées** devraient permettre de réduire encore plus les dépenses énergétiques.

et 2009, et sans doute encore plus tard.

Ce contrat lie les communes du Pays de Famenne et leur CPAS, aussi associés dans la démarche, jusqu'à la fin de l'année 2009.

«IGRETEC va sûrement nous soumettre une proposition durant le courant de l'année 2009, afin de re-

lancer la chose», clame François Bellot, bourgmestre de Rochefort et président de la commission Énergie du Pays de Famenne.

Dans le cadre de ce marché, IGRETEC propose par ailleurs également d'autres outils, afin d'améliorer l'approche en matière énergétique. L'intercommunale est venue présenter aux représentants des communes deux de ces outils vendredi soir, en la salle du conseil communal de Marche.

### Évaluer la consommation des bâtiments

Parmi ceux-ci, le logiciel de gestion du nom d'EMIS. Relié à des capteurs, celui-ci permet d'évaluer en temps réel la consommation des bâtiments publics, tant au niveau de l'électricité, du mazout que du gaz. Le Pays de Famenne en fera très prochainement l'acquisition.

Les analyses effectuées devraient permettre de réduire considérablement les dépenses énergétiques, en identifiant et en intervenant sur les points faibles du bâtiment soumis au test. Ce projet innovant et inédit aura pour avantage de compléter l'usage de la caméra thermique.

Pour rappel, le Pays de Famenne a acquis une caméra thermique. A disposition tant des communes que des privés, cet outil détecte les pertes de chaleur. Et donc les ponts thermiques dans les bâtiments, qui sont la cause de déperdition de chaleur et de condensation.

### 20 % de gain sur la facture d'éclairage public ?

Outre le logiciel, IGRETEC a donc également présenté aux communes un deuxième outil. En l'occurrence, un régulateur du flux énergétique. Dénommé *dimmer*, ce régulateur régule la tension de l'éclairage public. La tension sera maintenue à 180 volts entre 23 heures et 5 heures, au lieu des 230 volts actuels, une intensité qui ne semble pas nécessaire aux bourgmestres.

« Le dimmer devrait nous permettre de réduire notre facture relative à l'éclairage public de 20 %, souligne le bourgmestre de Marche, André Bouchat. Et la perte de luminosité ne sera pas proportionnelle, puisqu'elle ne devrait avoisiner que les 5 % ».

Quand on sait que l'éclairage public représente environ la moitié de la consommation des communes, on se dit que les gains ne seront pas négligeables. Et ce tant en ce qui concerne la consommation d'énergie proprement dite, que les coûts importants liés au remplacement d'ampoules défectueuses. Un premier marché devrait être lancé par IGRETEC dans les mois qui viennent. ■